

Rappel du cadre de cette réunion

À la suite de **la concertation publique** menée entre le 21 septembre et le 4 novembre 2020, et du bilan du Département de Loire-Atlantique, intégrant les recommandations des garants, il a été décidé de **poursuivre les études et la démarche de concertation** sur la route entre Nantes et Pornic (RD 751).

Le déroulement de la concertation préalable, la synthèse des avis recueillis et les décisions concernant chaque tronçon sont retranscrites dans deux documents intitulés « bilan de la concertation » et « **synthèse du bilan de la concertation** ».

Et maintenant ?

Différentes **réunions thématiques** sont organisées par la direction infrastructures, **en présence des garants de la CNDP**, en vue :

- d'Approfondir les enjeux et enrichir les différents scénarii d'aménagement retenus suite à la concertation préalable,
- d'Améliorer et diversifier l'information environnementale notamment concernant le bilan carbone du projet et ses variantes.

Ces temps d'échanges réunissent, sur invitation, des personnes qui partagent des problématiques communes tels que riverain-ne-s bordant la route, exploitant-e-s agricoles, représentant-e-s des collectivités locales, de la Chambre d'agriculture, collectifs locaux, associations locales et environnementales.

Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu diffusé aux participant-e-s et sur [la plateforme de participation](#).

Et après ?

Une deuxième phase de concertation publique sera organisée afin de recueillir les points de vue sur **les différentes options étayées** grâce aux études et travail réalisé lors des réunions thématiques.

Objet de la réunion

RD 751 – Doublement de la déviation de Chaumes-en-Retz – Information des riverains et usagers, recensement des usages du carrefour de Taillecoup

Date

3 juin 2021

Lieu

Salle Ellipse – Chaumes-en-Retz

Participants

- 26 riverains et exploitants agricoles du secteur de Taillecoup
- Elus de Chaumes-en-Retz :
Jacky Drouet, Maire – Jacques Malhomme et Sylvain Bichon adjoints
- Chambre d'agriculture :
1 agent
- Commission nationale de débat public (garants) :
Claude Renou – Serge Quentin

- Département de Loire-Atlantique :
3 agents de la Direction infrastructures – Sous-direction études
1 agent de la Délégation du Pays de Retz – Service aménagement

Contenu des échanges

Accueil par les élus de Chaumes-en-Retz et les garants

Présentation des participants

Présentation des suites données par le Département à la concertation publique effectuée du 21 septembre au 4 novembre 2020 à savoir une décision de poursuivre la concertation avec des groupes de représentants des usagers, des riverains, des exploitants agricoles...

Indication qu'il a été décidé de poursuivre les études en vue d'un doublement de la déviation de Chaumes-en-Retz en approfondissant les conditions d'aménagement des extrémités de la déviation notamment à l'ouest pour le traitement de la fermeture du carrefour de Taillecoup.

Le projet et l'impact de la géométrie du principe de rabattement de 2x2 voies à 2 voies ont été présentés. À l'interrogation des riverains sur la possibilité d'arrêter le doublement de la RD 751 avant l'échangeur, le Département a expliqué les problèmes de sécurité routière des voies d'insertion sur les routes à 2 voies.

Intervention de chacun des participants pour se situer et exposer son fonctionnement par rapport au carrefour de Taillecoup. Plusieurs points ont été mis en évidence :

- Le carrefour actuel est jugé dangereux par les usagers et plusieurs riverains ne l'utilisent que rarement, préférant passer par « Le Port » ;
- Il est très difficile de traverser le bourg ou d'emprunter la zone du Butai avec des engins agricoles, les exploitants utilisent donc la voie Sud de Taillecoup pour accéder à la RD 67 (lieux-dits « Cinq Chemins », « Bel Essor... ») ;
- La plupart des exploitants agricoles ont besoin de traverser la RD751 car leur exploitation chevauche la RD 751 ;
- L'accès à la CUMA, située au Sud-ouest du bourg, se fait par Taillecoup pour de nombreux exploitants ;
- Les exploitants agricoles rappellent qu'il n'y a pas uniquement les engins agricoles qui gravitent autour de leurs exploitations mais également tous les approvisionnements ou laitiers par exemple ;
- Lorsque la RD 751 est saturée, le carrefour de Taillecoup est utilisé comme voie de délestage par certains automobilistes.

Quelques interventions pour demander le déplacement du radar automatique à « Taillecoup » et pour interroger sur l'intérêt, notamment financier, de réaliser des giratoires qui ne seraient pas compatibles avec un aménagement à terme à 2x2 voies de l'itinéraire.

Le radar automatique, géré par l'État, a été déplacé au « Port » où la configuration est plus problématique.

Le coût d'un carrefour-giratoire est d'environ 500 000 € TTC. Compte tenu de la planification à long terme de l'opération, la rentabilité au regard du gain en sécurité routière des aménagements à court terme est largement positive.

La mairie de Chaumes-en-Retz comme celle de Pornic informe qu'il faut prendre en compte la perspective de développement de la zone du Butai vers l'ouest.

Les élus de Chaumes-en-Retz souhaitent que le Département étudie la possibilité de créer un giratoire déporté (au sud) à « Taillecoup ».

Suites à donner

Le Département réalisera une campagne de comptages pour évaluer le volume de circulation sur les voies communales autour de « Taillecoup ».

La Chambre d'agriculture conduira une étude d'opportunité agricole et recensera les réels usages et besoins en matière d'exploitation et de circulation liées à l'activité agricole.

Le Département proposera des solutions de rétablissement des accès qui seraient supprimés lors du doublement de la déviation de Chaumes-en-Retz en cherchant à s'appuyer sur des voiries existantes.

Les participants soulignent que les voies parallèles qui pourraient être utilisées après la fermeture du carrefour devront être recalibrées afin de permettre d'accueillir le report de trafic de poids lourds et agricole.